

GESTE **VIDE-GRENIERS** **(49)**

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026

AIRE NATURELLE DE LA THEVINIERE

De 9h à 17h30

Organisé par le tennis de table de GESTE

Véhicule sur Emplacement

1,50€ le mètre linéaire

Minimum 5 mètres (avec remorque 8 mètres)

BAR ET RESTAURATION SUR PLACE

GRAND PARKING - AIRE DE JEUX

ENTREE GRATUITE AU PUBLIC

EXPOSANTS : INSCRIPTION AU VERSO

Règlement :

Article 1 : L'accueil des exposants débute à 7h00 jusqu'à 8h30. Aucun départ ne sera toléré avant 17h00.

Article 2 : L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation, et doit s'être acquitté du montant dû avant déballage.

Article 3 : Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué.

Article 4 : Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Les organisateurs seuls seront habilités à le faire si nécessaire.

Article 5 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité. Les produits dangereux, armes, animaux vivants sont interdits. Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident corporel.

Article 6 : En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser les organisateurs au moins 1 semaine avant le vide-grenier. A défaut les sommes versées resteront acquises aux organisateurs à titre d'indemnité.

Article 7 : les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur place à la fin de la journée. L'exposant s'engage donc à ramener les invendus. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.

Article 8 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Composition du dossier à renvoyer :

Bulletin d'inscription complété et signé.

Chèque signé à l'ordre de Tennis De Table GESTE

Photocopie de la carte d'identité

Dossier à renvoyer à l'adresse suivante :

Mr GAUDIN Pascal 20 rue des Mésanges

49600 GESTE

Renseignements et réservation : Mr GAUDIN au 06.79.09.91.88

pascal8459@gmail.com

Mr BONJOUR au 06.15.91.40.72

patrick.bonjour0215@orange.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION A NOUS RETOURNER

NOM ET PRENOM :

ADRESSE :

ADRESSE MAIL :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE.....

Cochez la longueur en mètres que vous désirez (1,50€ le mètre linéaire)

5 ☐ 8 ☐ 12 ☐ 16 ☐ 20 ☐ 24 ☐ = €

Le : / / Signature :